

Réf: Dossier N° 128110

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PURE PATRIMOINE »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE FEH
KESSE EN FACE DE LA PAROISSE CHRIST ROI DES CITES, Lot 53,
Ilot 461

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURE PATRIMOINE »

Objet : Activités immobilières, Travaux bâtiments, Formation, Etude et conseil, Intermédiation commerciale et financière, Commerce import-export et diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE FEH
KESSE EN FACE DE LA PAROISSE CHRIST ROI DES CITES, Lot 53,
Ilot 461

Dirigeant(s) : Mme BIDIGA RAHMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04694 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37937/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

